

NORD

À la Commission historique

Voici l'ordre du jour de la prochaine séance de la Commission historique du Nord, qui aura lieu le 22 juin à 16 h. 30 : Lecture des procès-verbaux; M. Charles Ligier: Correspondance entre Dom Desnoeux, religieux de l'abbaye de Loos, et son abbé, Dom Fonsart, quand les Français menaçaient Lille, en 1641 et en 1645; Excursion du jeudi 16 juillet.

Un grave accident de motocyclette au Rouleau

Vers 17 h. 15, M. Julie Dernachinosa, âgée de 26 ans, se dirigeait vers Orchies, en motocyclette. Au lieu dit l'Albion d'Or, un dérapage se produisit et le motocycliste fut projeté sur trois mètres. Des témoins le relevèrent en un automobile ramena de Saint-Amand, M. le docteur Manzane. Le praticien releva chez le blessé une grande blessure au dessus du crâne et de multiples contusions, et le fit conduire à l'hôpital.

Un cadavre dans l'Escarpe, à Thiant

Depuis le 7 mai, et après une soirée passée avec des amis, on n'avait pas revu Wadim, un ouvrier de 29 ans, malheureusement du Montie. On vient de retrouver son cadavre dans l'Escarpe au lieu dit Trocadero. La mort secrète accide.

Un homme est attaqué et déponduillée la nuit, à Hirson

A Hirson, M. Henri Menesier, âgé de 25 ans, a été attaqué en rentrant chez lui dans la nuit. Il a été porté à l'hopital. Il est tombé sous consciousness. Son agresseur a profité de lui voler son porte-monnaie et des papiers qui ont été retrouvés près de lui.

PAS-DE-CALAIS

Un ouvrier est abouillanté à Boulogne

Lundi après-midi, un terrible accident s'est produit dans une des ateliers de M. Jourdain-Ayasse, armateur, rue du Maréchal-Joffre, à Boulogne.

Vers 18 heures, un bac de cauchou préparé pour tondre les filets de pêche, était en pleine explosion. En précipitant un filet dans le bac, M. Pierre Accary, 60 ans, détourna vers Carnot, à Oڑreux, tombe dans le bûche bouillant.

Après cris de douleur de malheureux, des ouvriers interviennent et sauvent brancardé le blessé.

Transporté dans un état grave, en ambulance, à l'hôpital Saint-Louis, de Boulogne, M. Accary mourut à 20 heures, dans d'atroces souffrances.



TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE LILLE

Assises du 15 juin 1931
Assises du 15 juillet 1931

— Contrôleurs : Jean Baudet, 21 ans, percepteur, à Roubaix, a introduit 8 kilos de riz au magasin de la Carrrière Rasson, à Lille, le 10 juillet. Ses deux compagnons de travail, André piastre de M. Brunet, Verhaeghe et André condamnés à un an de prison ferme, ont bénéficié d'un répit de 10 mois.

Entre-temps : Louis Verhaeghe, 22 ans, meunier, décurier à Roubaix, et M. Rostin, a été jugé à 10 mois de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme.

— Accusé : Louis Verhaeghe, 22 ans, meunier, décurier à Roubaix, et M. Rostin, a été jugé à 10 mois de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'interdits pour les réparations et l'échaudage des voies de circulation.

— Accusé : André piastre de la Carrrière Rasson, 21 ans, percepteur, a été condamné à un an de prison ferme pour l'introduction d'inter